



Le Moniteur

Paraissant
du Lundi au Vendredi

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE D'HAÏTI

Directeur Général
Ronald Saint Jean

172^e Année — N° 57

PORT-AU-PRINCE

Mercredi 12 Avril 2017

SOMMAIRE

ARRÊTÉS

- *Arrêté nommant le citoyen Gerd PASQUET, Conseiller Spécial.*
- *Arrêté nommant le citoyen Fils-Aimé Ignace SAINT-FLEUR, Directeur général du Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement (BMPAD).*

LIBERTÉ

ÉGALITÉ

FRATERNITÉ

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

ARRÊTÉ

JOVENEL MOÏSE

PRÉSIDENT

Vu la Constitution, notamment l'article 136 ;

Vu le décret du 17 mai 2005 portant organisation de l'Administration centrale de l'État ;

Vu le décret du 17 mai 2005 portant révision du statut général de la Fonction publique ;

Vu le décret du 6 janvier 2016 fixant les missions et les attributions des organes et services de la Présidence de la République ;

Considérant qu'il y a lieu de nommer un Conseiller Spécial auprès du Président de la République ;

ARRÊTE

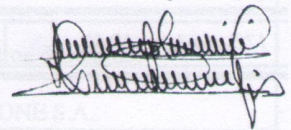
Article 1^{er}.- Le citoyen Gerd PASQUET est nommé Conseiller Spécial.

Article 2.- Une ampliation du présent arrêté sera remise à l'intéressé.

Article 3.- Le présent arrêté sera imprimé, publié et exécuté aux fins de droit.

Donné au Palais National, à Port-au-Prince, le 22 mars 2017, An 214^{ème} de l'Indépendance.

Par :



Le Président

Jovenel MOÏSE

LIBERTÉ

ÉGALITÉ

FRATERNITÉ

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

ARRÊTÉ

JOVENEL MOÏSE
PRÉSIDENT

Vu la Constitution, notamment les articles 136 et 142 ;

Vu le décret du 17 mai 2005 portant organisation de l'Administration centrale de l'État ;

Vu le décret du 17 mai 2005 portant révision du statut général de la Fonction publique ;

Vu la loi du 5 décembre 2007 créant le Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement ;

Considérant qu'il y a lieu de nommer le Directeur général du Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement ;

Sur le rapport du ministre de l'Économie et des Finances ;

Et après délibération en Conseil des ministres ;

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le citoyen Fils-Aimé Ignace SAINT-FLEUR est nommé Directeur général du Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement.

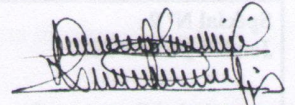
Article 2.- Une ampliation du présent arrêté sera remise à l'intéressé.

Article 3.- Le présent arrêté sera imprimé, publié et exécuté à la diligence du ministre de l'Économie et des Finances.

Donné au Palais National, à Port-au-Prince, le 22 mars 2017, An 214^{ème} de l'Indépendance.

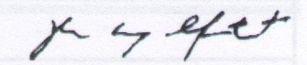
Par :

Le Président



Jovenel MOÏSE

Le Premier ministre



Jack Guy LAFONTANT

Le Ministre de l'Économie et des Finances



Jude Alix Patrick SALOMON

Achevé d'imprimer sur les presses de Presses Nationales d'Haïti - Port-au-Prince

ISSN : 1683-2930 • Dépôt légal ; 85-01-027 Bibliothèque Nationale d'Haïti

©Tous droits réservés 2017